



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt-neuvième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Vendredi 8 avril 1960,
à 10 h 50

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 3 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Rapport du Fonds monétaire international. . .</i>	29

Président: M. C.W.A. SCHURMANN (Pays-Bas).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Costa Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Canada, Grèce, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Mexique, Philippines, Tunisie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Fonds monétaire international (E/3313 et Add.1)

1. M. JACOBSSON (Directeur général du Fonds monétaire international), présentant le rapport annuel du Fonds (E/3313 et Add.1), tient à noter tout d'abord que les mesures prises par 14 pays européens à la fin de 1958 pour rétablir la convertibilité extérieure de leurs monnaies ont maintenant donné de bons résultats: les réserves monétaires de ces pays ont sensiblement augmenté et ils ont beaucoup moins recours à la discrimination dans leurs échanges commerciaux et leurs paiements. Dans ces pays, comme dans l'ensemble des pays industrialisés, l'activité économique s'est maintenue à un niveau élevé. Si cela n'a guère contribué à relever les prix des matières premières, il apparaît cependant que le volume des échanges augmente. D'autre part, dans un assez grand nombre de pays, la hausse du coût de la vie est modérée depuis plus d'un an, ce qui renforce la confiance du public dans la valeur de la monnaie. Dans d'autres, le public est las de l'inflation et prêt à faire bon accueil aux mesures, mêmes sévères, que les autorités prendront pour y remédier. On est de plus en plus convaincu, dans le monde entier, que la stabilité monétaire constitue la seule base solide d'un développement soutenu.

2. L'amélioration de la situation tient surtout aux décisions prises par les différents pays, mais la contribution du Fonds n'a pas été négligeable: l'assistance financière qu'il a accordée depuis les difficultés aiguës de fin 1956 représente plus de 2 milliards de dollars, sans compter l'assistance technique qu'il a dispensée et l'aide qu'il a prêtée à plusieurs gouvernements pour la mise au point de programmes de stabilisation.

3. A sa dernière réunion annuelle, le Conseil des gouverneurs du Fonds a adopté des résolutions énonçant les conditions auxquelles le Laos et le Portugal pourraient être admis comme membres et ces deux pays ont entamé la procédure nécessaire sur le plan national. En outre, vu l'évolution de la situation en Afrique, le Fonds peut s'attendre à accueillir avant longtemps un certain nombre d'autres nouveaux membres.

4. Dans le domaine de l'assistance technique — où le Fonds n'attend pas toujours qu'un pays soit devenu membre pour lui venir en aide — les activités du Fonds n'ont cessé de s'intensifier. Il faut mentionner notamment les consultations qui ont eu lieu, presque toujours dans le pays intéressé, entre le Fonds et 56 de ses membres. Ces consultations sont l'occasion de contacts personnels fructueux qui facilitent la coopération monétaire et ils se sont révélés particulièrement utiles lorsque le Fonds a dû donner rapidement son approbation à certaines politiques ou répondre à des demandes d'assistance financière. Les mesures restrictives étant maintenant moins fréquentes, l'examen général de la situation économique et financière des pays intéressés en est progressivement venu à constituer l'élément essentiel de ces consultations qui permettent au Fonds de donner des conseils avec le minimum de publicité et de tenir pleinement compte des vues exprimées par chaque gouvernement.

5. A propos des programmes de stabilisation, M. Jacobsson indique que des progrès notables ont été réalisés surtout en France, mais aussi en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Haïti, au Honduras, au Mexique, au Paraguay, au Pérou et en Turquie. Les résultats obtenus en Amérique latine sont d'autant plus remarquables que, dans l'ensemble, les cours des matières premières que ces pays produisent ne se sont guère améliorés. Le Fonds a accordé aussi une assistance financière à la République Dominicaine où un programme de stabilisation est en train depuis le mois de décembre. En octobre 1959, un arrangement de principe portant sur 25 millions de dollars a été conclu d'autre part avec le Maroc.

6. C'est en Amérique du Sud que la stabilité est le plus difficile à atteindre, du fait de divers problèmes de structure et de la longue existence de l'inflation dans ces pays. Six pays d'Amérique du Sud bénéficient d'arrangements de principe: l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Paraguay et le Pérou. La situation s'est nettement améliorée dans la plupart de ces pays: leurs réserves se sont accrues surtout

grâce à l'adoption de politiques financières appropriées; la hausse des prix intérieurs a été pratiquement arrêtée et les taux de change sont demeurés stables. Des conditions plus propices à un développement harmonieux sont ainsi créées. Il y a deux jours, un nouvel arrangement de principe portant sur 100 millions de dollars a été conclu avec le Venezuela qui vient lui aussi d'adopter un programme de stabilisation.

7. En Europe, deux nouveaux pays ont entrepris des programmes de stabilisation. En juillet 1959, le Gouvernement espagnol a présenté au Fonds et à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) un vaste programme prévoyant une réforme budgétaire, le resserrement du crédit, l'établissement d'un taux de change correspondant à la réalité, ainsi que des mesures de libéralisation des échanges. A cette occasion, l'Espagne a opéré un tirage pour l'équivalent de 50 millions de dollars et a conclu un arrangement de principe portant sur 25 millions de dollars, tandis que le Fonds européen lui ouvrait un crédit de 100 millions de dollars et qu'elle recevait 200 millions de dollars supplémentaires de diverses sources américaines. Ces mesures ont déjà donné des résultats: la pression inflationniste est pratiquement éliminée et la liberté accrue des échanges et des paiements, allant de pair avec la réduction des pratiques discriminatoires, a créé les conditions d'un réaligement de l'économie espagnole sur celle des autres pays d'Europe occidentale. Le cours de la peseta est demeuré stable et les réserves de l'Espagne se sont accrues de 200 millions de dollars depuis la mise en application du programme.

8. En février 1960, le Gouvernement islandais a également présenté au Fonds et à l'OECE un programme de stabilisation destiné à assurer la stabilité intérieure et l'équilibre extérieur de l'économie islandaise. Il visait notamment à éliminer le système des taux de change multiples et à introduire une nouvelle parité pour la couronne islandaise. L'Islande a opéré un tirage d'un montant de 2.800.000 dollars et a signé pour un an un arrangement de principe portant sur 5.600.000 dollars; le Fonds européen lui a ouvert un crédit de 12 millions de dollars.

9. Les ressources du Fonds monétaire international servent non seulement à faciliter l'exécution des programmes de stabilisation, mais aussi à compenser les fluctuations saisonnières des balances des paiements. Dans ce cas, des rachats sont effectués dès que la période difficile est passée. Ce genre d'assistance était relativement fréquent autrefois, notamment dans les pays d'Amérique centrale, mais, depuis quelque temps, les pays qui y font appel ont adopté des programmes de stabilisation plus importants et demandent au Fonds une assistance à plus long terme sous la forme d'arrangements de principe. Même lorsque les montants qui font l'objet d'un arrangement de principe ne sont pas entièrement utilisés, ils servent toujours à renforcer la confiance dans la monnaie du pays intéressé. A certains égards, ces arrangements contribuent donc à créer du crédit, car ils améliorent la situation des réserves sans que des tirages soient effectivement opérés.

10. Lorsque, à la fin de 1958, 14 pays d'Europe ont rétabli la convertibilité extérieure de leurs monnaies, une partie de l'opinion a considéré qu'ils ne faisaient par là que sanctionner un état de choses. En réalité, le sentiment de plus en plus répandu que ces mesures sont irréversibles a considérablement renforcé la

confiance en la structure monétaire internationale. Lorsque les réserves monétaires de la plupart des pays industrialisés ont sensiblement augmenté, en 1959, la crainte de difficultés de balance des paiements a commencé à se dissiper. Il est alors apparu que bien des pratiques qu'elle avait suscitées dans l'après-guerre devraient disparaître et, en octobre 1959, le Conseil d'administration du Fonds a adopté à l'unanimité une déclaration dans laquelle il exprimait l'avis que la situation des balances des paiements ne justifiait plus les mesures discriminatoires dans les pays où les recettes courantes consistent en grande partie en monnaies extérieurement convertibles. Cette décision a été communiquée aux représentants des parties au GATT qui étaient alors réunis à Tokyo, et ceux-ci ont publié une déclaration exprimant un avis analogue.

11. L'amélioration de la situation des réserves de bien des pays a permis notamment de réduire les pratiques discriminatoires à l'encontre des importations de la zone dollar. Dans une bonne partie du monde, les pratiques restrictives qui subsistent sont désormais uniquement d'ordre protectionniste ou sont jugées nécessaires dans les relations avec les pays dont le commerce est aux mains de l'Etat. Cette disparition des pratiques restrictives, qui ne se limite pas aux seuls pays d'Europe, ne peut que stimuler le développement équilibré des échanges et la suppression des situations anormales, tout en éliminant une cause de tension.

12. L'amélioration de la situation monétaire a eu des répercussions sur les opérations du Fonds. Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars, le montant des rachats s'est élevé au total à 482 millions de dollars. D'autre part, les tirages effectués se sont montés à l'équivalent de 155 millions de dollars et les fonds rendus disponibles au titre d'arrangements de principe représentaient 200 millions de dollars au 31 mars.

13. L'augmentation des ressources du Fonds est maintenant une réalité. En septembre 1959, les pays qui y avaient souscrit représentaient 75 pour 100 des quotes-parts. Aujourd'hui, le pourcentage atteint 90 pour 100. Dans les parlements, aucun parti, pratiquement, ne s'est opposé à cette augmentation, ce qui montre que l'on reconnaît généralement l'utilité de la coopération monétaire. En chiffres ronds, les quotes-parts s'élèvent maintenant à 14 milliards de dollars au total, après une augmentation de 5 milliards environ; les avoirs du Fonds se composent de 3 milliards en or et de 10 milliards 500 millions en devises.

14. Cette augmentation des ressources du Fonds est venue renforcer la "deuxième réserve" dont disposent les Etats membres au moment même où la situation des liquidités dans le monde s'améliorait rapidement. Les réserves officielles des pays d'Europe occidentale et du Japon se sont en effet accrues de 3 milliards 500 millions de dollars de la fin de juin 1958 à la fin de décembre 1959, bien que ces pays aient versé au Fonds près d'un milliard de dollars pour des rachats et le paiement de la fraction de leur quote-part supplémentaire qu'ils devaient verser en or. En outre, les avoirs en devises des banques commerciales ont considérablement progressé, plus même en Europe occidentale que les réserves officielles. Tout cela n'a été possible que par suite du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis qui a permis aux autres pays de disposer de 3 milliards 400 millions de dollars en 1958 et de 3 milliards 700 millions de dollars en

1959. Comme les Etats-Unis détiennent encore plus de la moitié des réserves d'or du monde occidental, les liquidités de ce pays n'ont pas été particulièrement menacées par ces sorties qui ont par contre opéré une utile redistribution des réserves monétaires internationales. Ainsi, les pays européens ont pu reconstituer leurs réserves sans les bouleversements qui avaient accompagné cette reconstitution après la première guerre mondiale et qui avaient été l'une des causes de la crise économique ultérieure. Néanmoins, les Etats-Unis ne pourraient laisser de telles sorties de devises se produire indéfiniment.

15. Comme d'autres pays placés dans une situation analogue, ils ont resserré le crédit et cherché à réaliser un excédent budgétaire, au moment de la reprise économique de 1959. A la suite de ces mesures, on est de plus en plus opposé dans ce pays aux augmentations des prix de gros et de détail et l'on se préoccupe de plus en plus des prix de revient. L'expansion économique étant plus marquée en Europe qu'aux Etats-Unis, on peut prévoir une augmentation des exportations de ces derniers et donc une réduction du déficit de leur balance des paiements.

16. Après les bouleversements qu'entraîne une guerre mondiale, il faut nécessairement un certain temps avant que les rapports entre les coûts, les prix et les liquidités se rajustent sur le plan national et international. Lorsqu'il se produit des déséquilibres marqués et persistants, on peut être amené à les corriger en modifiant les taux de change, mais, comme ces mesures risquent d'avoir des répercussions inattendues, elles ne devraient être prises que si tous les autres moyens ont échoué. Le fait que l'Europe occidentale ait reconstitué sa capacité de production et soit désormais un concurrent sérieux est bien entendu un nouvel élément dont il faut tenir compte dans l'économie mondiale; toutefois, lorsque l'on déclare qu'un "surplus de dollars" a remplacé l'ancienne "pénurie de dollars", il ne faut pas oublier que les Etats-Unis exportent encore plus qu'ils n'importent et que cette tendance semble devoir se renforcer. Les mouvements d'or et de devises provoqués par les augmentations et diminutions des réserves monétaires tendent à déclencher des forces correctives favorisant l'équilibre. De grands progrès ont été accomplis et il semble que la structure actuelle des taux de change soit durable et que les valeurs au pair établies en accord avec le Fonds se maintiendront. Ces améliorations permettront peut-être aux pays membres d'invoquer de moins en moins des dispositions prévues à l'article XIV de l'Accord relatif au Fonds pour les périodes de transition et un certain nombre de pays dont les devises sont importantes pour le commerce et les paiements internationaux pourront peut-être s'engager officiellement à appliquer entièrement les dispositions de l'article VIII de cet accord.

17. L'opinion publique s'intéresse cependant plus à l'amélioration du pouvoir d'achat qu'à celle de la structure monétaire. Or un grand nombre de prix sont actuellement en baisse. La stabilité plus grande des prix dans de nombreuses nations a fait renaître la confiance en la monnaie. Le Directeur général du Fonds ne craint pas de répéter ce qu'il a déjà affirmé en septembre 1959 à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs, à savoir que, vraisemblablement, la période de l'inflation est terminée. Même au cours de la récente expansion économique, les indices des prix des matières premières ont très peu augmenté et ceux des produits alimentaires ont baissé. Les disponibi-

tés en énergie sont grandes, les frais de transport relativement bas et la concurrence entre producteurs de nombreux produits manufacturés s'accroît surtout sur le plan des exportations. Comme on s'efforce à juste titre dans de nombreux pays de réduire le déficit budgétaire et d'adopter des politiques de crédit plus sages, on ne voit pas comment il pourrait se produire une telle modification de l'offre et de la demande que les prix doivent monter sur les marchés mondiaux. Les conséquences d'un excès de liquidités et de certains autres facteurs résultant de la guerre ne se font plus sentir. L'accroissement de la production devrait donc empêcher des hausses considérables des prix sur les marchés mondiaux, tout au moins au cours des quelques prochaines années. Si les prix internationaux se stabilisent, tout pays qui choisirait l'inflation courrait de plus grands risques, car il ne pourrait plus compter sur l'apparition de l'inflation dans d'autres pays. Il s'exposerait à des difficultés de la balance des paiements et très rapidement, son pouvoir compétitif diminuant, à une détérioration de la situation de l'emploi. Ces dangers semblent d'ailleurs de jour en jour mieux compris.

18. Le fait que la récente expansion dans les pays industriels n'ait pas provoqué d'augmentation des prix des matières premières ni surtout des produits alimentaires a déçu les pays de production primaire qui devraient, en conséquence, s'efforcer de rationaliser leur production et de diversifier leur économie. Bien entendu, ils devront compter essentiellement sur eux-mêmes et il est de leur propre intérêt d'adopter des politiques qui leur permettent de mobiliser toutes leurs ressources disponibles et de les utiliser, avec celles qu'ils pourraient se procurer à l'étranger, de la manière la plus efficace. C'est pourquoi ils devront tout particulièrement éviter d'avoir recours à l'inflation, qui décourage l'épargne et provoque le gaspillage des ressources. Ainsi, ils attireront plus facilement les capitaux étrangers publics et privés.

19. Les pays industriels comprennent mieux combien il importe d'aider les pays sous-développés, mais leur assistance, limitée de toute manière par rapport aux besoins, ne pourra être employée efficacement que si le pouvoir d'achat des pays en voie de développement se maintient. Puisque l'on ne peut escompter d'augmentation des prix des produits primaires, il faut faciliter l'écoulement de ces produits et de tous les autres que les pays sous-développés pourraient exporter après avoir diversifié leur économie. On a noté une certaine réduction des tarifs douaniers des pays industriels, mais elle semble favoriser essentiellement les articles manufacturés; des efforts semblables devraient être faits en ce qui concerne les produits primaires. Tous les pays qui envisagent de conclure des accords commerciaux, en Europe et dans d'autres parties du monde, ont à cet égard une responsabilité particulière. Il ne fait aucun doute que le commerce est plus important que l'assistance, surtout pour le développement des pays de production primaire; pour que l'assistance soit efficace, il faut que le commerce puisse jouer son rôle.

20. On s'est surtout intéressé au cours des derniers mois aux problèmes résultant de l'instabilité des recettes d'exportation provenant des fluctuations des prix mondiaux des produits primaires ou du volume de la production et des ventes. Le Fonds présentera à ce sujet à la Commission du commerce international des produits de base une étude sur ses principes et procédés en matière de compensation financière des

fluctuations des produits de base. On peut être assuré que l'aide du Fonds, jointe à un emploi raisonnable des ressources nationales, devrait permettre aux pays membres de surmonter leurs difficultés temporaires de balance des paiements. Il ne serait toutefois ni pratique ni souhaitable de faire dépendre systématiquement le montant de l'aide du Fonds de l'importance des fluctuations des recettes d'exportation ou de prévoir une assistance spéciale du Fonds pour les seules fluctuations des exportations.

21. Les pays industriels ont également leur rôle à jouer pour maintenir une stabilité relative sur les marchés mondiaux. Ils devraient s'efforcer de réduire les fluctuations de leur demande de produits primaires résultant de l'alternance des périodes de prospérité et des récessions et éviter en particulier toute crise économique grave; s'assurer que les dispositions qu'ils prennent pour protéger leur agriculture nationale n'ont pas un effet déprimant ou perturbateur sur les échanges internationaux de produits primaires; redoubler d'efforts pour fournir, en quantités suffisantes et à un rythme régulier, des capitaux à long terme aux pays sous-développés et enfin ne pas imposer d'entraves supplémentaires au commerce international des produits primaires.

22. L'opinion publique, qui s'est habituée à la hausse constante des prix mondiaux de 1939 à 1957-1958, se demande si un taux élevé d'expansion est désormais possible. Or, dans le passé, il y a eu expansion aussi bien au moment où les prix baissaient (de 1873 à 1895) que lorsqu'ils augmentaient (de 1900 à 1914) ou demeuraient assez stables (de 1920 à 1929). Rien ne prouve que les hausses de prix sont indispensables à l'expansion ou même la favorisent. Le seul facteur qui limite la demande de capitaux en période de progrès technique est la quantité d'épargne disponible. Comme cette dernière est plus grande si la confiance en la monnaie est plus forte, on peut affirmer que le maintien des prix à un niveau relativement stable est la base la plus sûre d'une expansion soutenue, à condition que l'on adapte les pratiques économiques aux tendances des prix. Puisque la période d'inflation semble terminée, il faut apprendre à vivre sans elle. Ce sont les pays qui sauront s'adapter le plus rapidement à cette situation qui profiteront le plus des techniques modernes de production et de commercialisation et qui atteindront le plus haut niveau de vie. Les industriels tout comme les dirigeants syndicaux devront modifier leurs attitudes et leur comportement, ce qui ne sera certes pas toujours aisé.

23. M. HESSELLUND-JENSEN (Danemark) félicite M. Jacobsson pour sa brillante présentation de l'excellent rapport du Fonds monétaire international. Il note avec satisfaction que, pendant l'année écoulée, les fonctions à long terme du Fonds ont pris une place plus grande dans ses activités et que le Fonds a fait de nouveaux progrès dans l'exercice de son rôle fondamental: stimuler la coopération monétaire internationale et l'expansion harmonieuse du commerce international en favorisant la stabilité des changes et l'instauration d'un système multilatéral de paiements. Naturellement, il faut pour cela que le Fonds puisse fournir à ses membres des moyens de remédier à des déséquilibres temporaires de leur balance des paiements. Par les prêts qu'il a consentis à cette fin au cours des dernières années, le Fonds a contribué dans une très grande mesure à renforcer la structure financière de l'économie mondiale. D'autre part, on s'est rapproché de l'établissement d'un véritable

système multilatéral de paiements, notamment grâce à la décision que 14 pays d'Europe occidentale ont prise à la fin de 1958 d'instaurer la convertibilité de leurs monnaies pour les non-résidents.

24. En étudiant les restrictions discriminatoires en matière de commerce extérieur, en fournissant une assistance technique aux pays sous-développés et en faisant pression sur les pays bénéficiaires de prêts pour qu'ils renoncent aux pratiques inflationnistes et pour qu'ils prennent des mesures d'assainissement monétaire, le Fonds joue aussi dans l'économie mondiale un rôle que des institutions financières privées n'auraient jamais pu assumer.

25. Les réserves de devises du Danemark sont actuellement de l'ordre de 2 milliards 500 millions de couronnes, alors qu'elles n'étaient que de 300 millions de couronnes dans l'été de 1957. Les tirages que le Danemark a effectués sur les ressources du Fonds en 1957 ont été entièrement remboursés. En outre, sa quote-part ayant été portée de 470 millions à 900 millions de couronnes en septembre 1959, le Danemark a versé au Fonds une souscription supplémentaire de 112 millions de couronnes.

26. En 1960, la situation économique du Danemark sera probablement différente à bien des égards de ce qu'elle était en 1958 et en 1959. On peut prévoir que la production et les échanges continueront de s'accroître, mais cet accroissement s'inscrit désormais dans des limites beaucoup plus étroites et les termes de l'échange seront vraisemblablement moins favorables pour le Danemark. Pour évaluer les perspectives économiques du Danemark en 1960, il faut également tenir compte des conditions différentes dans lesquelles se fera son commerce extérieur, par suite d'un changement apporté à sa politique d'importation et de la suppression des droits de douane et autres restrictions résultant de l'adhésion du Danemark à l'Association européenne de libre-échange.

27. M. HESSELLUND-JENSEN souligne que ces dernières remarques ne doivent aucunement être interprétées comme signifiant que ce pays envisage de demander l'assistance du Fonds. Comme l'a souligné M. Jacobsson, chaque pays est en effet responsable au premier chef de sa situation économique, et la délégation danoise en est parfaitement consciente. Elle n'en reconnaît pas moins l'extrême importance que présente le Fonds en tant que centre de coopération monétaire internationale, non seulement en période de crise mais aussi en période de stabilité. A cet égard, la délégation danoise partage entièrement l'opinion exprimée par le Directeur général du Fonds touchant la nécessité de maintenir des contacts étroits entre le Fonds et les pays membres.

28. M. DE LEQUERICA (Espagne) souligne que le rapport du Fonds monétaire international est d'un intérêt tout particulier pour l'Espagne puisque c'est pendant la période sur laquelle il porte, plus précisément le 15 septembre 1958, que l'Espagne est devenue membre du Fonds. Un an et demi seulement après cette adhésion, l'Espagne recueille déjà les fruits de son étroite collaboration avec le Fonds. Dans la réorientation et dans la stabilisation de son économie, l'Espagne a été constamment soutenue par les directives, par l'assistance technique et par l'appui économique du Fonds.

29. Le rapport du Fonds dont le Conseil est saisi, comme les précédents rapports annuels, apporte une

précieuse contribution à l'analyse de la conjoncture économique mondiale. L'année écoulée a vu l'adoption d'un très grand nombre de mesures visant à renforcer la structure financière de l'économie mondiale. Grâce à l'activité des organisations internationales intéressées, notamment à celle du Fonds, les pays peuvent désormais développer leur économie sans craindre les phénomènes de dépression ou d'inflation qui ont caractérisé l'avant-guerre. Pour sa part, le Gouvernement espagnol a récemment mis en œuvre un plan de stabilisation dont les grandes lignes, qui sont exposées dans le document E/3313/Add.1, sont conformes aux principes énoncés dans l'Accord relatif au Fonds monétaire international. Outre la fixation de la parité de la peseta à 60 pesetas pour un dollar, l'Espagne a adopté une nouvelle politique de libéralisation des échanges et des paiements. La valeur des produits faisant l'objet des mesures de libéralisation représente environ 50 pour 100 du chiffre total des importations de l'Espagne et elle atteindra vraisemblablement le chiffre de 400 à 500 millions de dollars en 1959-1960.

30. En Espagne même, les résultats du plan de stabilisation ont été pleinement satisfaisants en ce qui concerne l'équilibre budgétaire. Pour l'exercice 1959, les recettes fiscales ordinaires se sont élevées à 63 milliards 200 millions de pesetas. La différence entre ce chiffre et celui des dépenses totales, qui se sont élevées à 77 milliards 100 millions, a été aisément comblée par les autres recettes du secteur public. Les prévisions de dépenses publiques pour 1960 s'élèvent à 83 milliards de pesetas, soit une augmentation de 4 pour 100 par rapport à 1959, ce qui est parfaitement compatible avec les exigences d'une expansion économique équilibrée. En ce qui concerne la politique monétaire, les premières mesures de stabilisation prises en 1957 ont été complétées, depuis juillet 1959, par d'autres mesures, savoir : la limitation du montant total du crédit que les banques peuvent consentir au secteur privé à 11 milliards de pesetas, contre 21 milliards en 1958; l'interdiction de lancer de nouvelles émissions publiques automatiquement escomptables par la Banque d'Espagne; et le relèvement du taux de l'escompte et des taux d'intérêt appliqués par la Banque d'Espagne. Enfin, le Gouvernement espagnol a décidé de supprimer progressivement les organismes de contrôle afin d'assouplir le régime économique et de permettre le libre jeu de l'offre et de la demande.

31. En ce qui concerne la politique économique extérieure, le Gouvernement espagnol a procédé à une libéralisation du commerce extérieur qui permettra à l'économie espagnole de s'intégrer à un système multilatéral d'échanges et de paiements conforme aux principes du Fonds et de l'OECE. Dans le cadre du nouveau régime des importations, les importations libres représentent actuellement 50 pour 100 environ du total des importations du secteur privé, soit, pour 1960, un chiffre estimatif de 500 millions de dollars. Les importations faisant l'objet de contingents globaux atteindront en 1960 le chiffre de 225 millions de dollars. En ajoutant ce chiffre à celui des importations libres, on obtient pour 1960 un total de 725 millions de dollars, soit près des trois quarts des importations du secteur privé. On voit donc qu'un faible pourcentage seulement des importations restera soumis au régime des contingents bilatéraux ou à celui du commerce d'Etat. Grâce à ces mesures de libéralisation, la balance des paiements de l'Espagne, qui était défi-

citait les années précédentes, accusait à la fin de février 1960 un excédent de 172 millions de dollars. La valeur totale des exportations a considérablement augmenté, atteignant en janvier et février un chiffre mensuel de 100 millions de dollars.

32. L'une des principales mesures adoptées dans le cadre du plan de stabilisation concerne l'élaboration d'un nouveau tarif douanier conforme à la nomenclature de Bruxelles. Ce tarif, qui sera très prochainement mis en vigueur, pourra éventuellement permettre à l'Espagne d'adhérer au GATT.

33. Pour remédier à l'insuffisance des investissements étrangers en Espagne, le Gouvernement espagnol a publié, le 27 juillet 1959, un décret qui donne aux investisseurs éventuels des garanties très étendues en ce qui concerne le rapatriement des bénéfices et dividendes, ainsi que du capital investi. Aux termes de ce décret, la participation des capitaux étrangers dans les entreprises espagnoles peut atteindre 50 pour 100 du capital social. Cette participation peut même atteindre 100 pour 100 dans le cas des entreprises de prospection pétrolière.

34. Ainsi, huit mois seulement après la mise en vigueur du plan de stabilisation, des résultats importants ont déjà été atteints. Ils doivent ouvrir la voie à une nouvelle étape dans le développement harmonieux de l'économie espagnole. Ce succès initial est dû à l'esprit de sacrifice avec lequel le peuple espagnol a accepté les nouvelles mesures qui ont été prises, à la politique de fermeté et d'austérité suivie par le Gouvernement espagnol et au généreux appui financier accordé à l'Espagne par les organisations internationales dont elle est membre, et principalement par le Fonds monétaire international.

35. M. AUBOIN (France) félicite M. Jacobsson de son remarquable exposé. L'année 1959 a été marquée notamment par la confirmation du succès des mesures de convertibilité monétaire prises à la fin de l'année précédente par les principaux pays d'Europe occidentale et par le début d'une nouvelle phase d'expansion économique dans un climat de relative stabilité des prix. En ce qui concerne la France, le programme de stabilisation monétaire et d'assainissement financier a créé une situation entièrement nouvelle. L'expérience a montré une fois de plus qu'une action d'ensemble, combinant des mesures efficaces pour mettre en ordre les finances et établir le change sur une base réaliste avec une libération importante des échanges internationaux, était le meilleur moyen d'éviter aussi bien le danger d'une hausse des prix en vase clos que celui d'une longue période de stagnation.

36. La tendance du marché des changes, constamment favorable au franc, a permis aux autorités d'acheter pendant l'année un montant net d'environ 1 milliard 700 millions de dollars et de rembourser par anticipation une partie des dettes à court terme contractées notamment auprès de l'Union européenne des paiements et du Fonds. Certes, des efforts soutenus s'imposeront encore longtemps pour maintenir un excédent durable de la balance courante des paiements et pour reconstituer des réserves qui sont encore insuffisantes, mais la France est désormais en mesure de participer pleinement aux mesures de libéralisation du commerce international. Elle se propose d'éliminer complètement toutes discriminations et toutes restrictions quantitatives, tout au moins en ce qui concerne l'importation de produits industriels, dans un délai aussi bref que possible. Elle a

surtout écarté le danger que des difficultés intérieures l'empêchent de poursuivre l'action qu'elle a entreprise, aussi bien pour favoriser le développement des pays de la zone franc que pour participer à l'action internationale en faveur des autres pays encore insuffisamment développés.

37. Devant la tâche immense et de longue haleine que représentent le développement des pays sous-développés et le plein emploi systématique de toutes les ressources, il n'est plus possible de compter sur des mesures artificielles ou inflationnistes pour stimuler momentanément l'expansion économique. Comme l'a fait justement observer M. Jacobsson, aucun pays ne peut plus compter que les erreurs de sa gestion économique et monétaire seront masquées par celles des autres et compensées par une hausse générale des prix. Ce sont désormais les facteurs capables de développer les ressources réelles qui comptent, c'est-à-dire principalement l'accélération du progrès technique et l'expansion d'une épargne réelle.

38. La relative stabilité des prix qui s'est instaurée n'éliminera cependant pas toutes les fluctuations; certaines d'entre elles sont d'autant plus regrettables que les revenus des pays en cause dépendent essentiellement de l'exploitation d'un petit nombre de produits. Le Gouvernement français attache la plus grande importance à ce problème et M. Jacobsson a donné l'assurance que le Fonds entienda largement compte dans son action. Les pays industriels doivent avant tout orienter leur politique économique vers le maintien d'un haut degré d'activité, seul capable d'offrir aux pays insuffisamment développés des débouchés stables pour leurs matières premières. Le Gouvernement français attend avec beaucoup d'intérêt le rapport que le Fonds doit présenter à ce sujet à la prochaine session de la Commission du commerce international des produits de base et il est prêt à appuyer sans réserve une politique réaliste de développement économique résultant des efforts de tous sur la base d'une discipline acceptée en commun.

39. M. MATSUDAIRA (Japon) note que le rétablissement de la convertibilité extérieure des monnaies de 14 pays d'Europe occidentale à la fin de 1958 a permis à l'économie mondiale de réaliser de grands progrès pendant l'année qui vient de s'écouler. Les pays industriels notamment ont enregistré une expansion régulière de leur économie et leur balance des paiements a été favorable. Les restrictions de change à caractère discriminatoire perdent donc de plus en plus leur raison d'être. Le Gouvernement japonais, pour sa part, approuve la décision prise le 23 octobre 1959 par le Conseil d'administration du Fonds au sujet de l'élimination des mesures discriminatoires visant à protéger les balances des paiements. Il ne faut pas cependant rester indifférent devant les restrictions imposées aux échanges en général et M. Jacobsson a souligné à juste titre que, pour le développement des pays sous-développés, l'expansion du commerce importait plus que l'assistance.

40. La récente augmentation des quotes-parts de ses membres a permis au Fonds d'accroître ses ressources de plus de 50 pour 100. En outre, grâce au rétablissement de la convertibilité extérieure en Europe occidentale, les retraits en devises autres que le dollar ont augmenté: ils ont représenté un tiers environ des prélèvements effectués du 1er mai au 31 décembre 1959. Ces deux facteurs ont grandement

renforcé la deuxième réserve dont disposent les Etats membres qui éprouvent des difficultés temporaires, ce qui contribuera — il faut l'espérer — à une augmentation du commerce international.

41. Pour terminer, le représentant du Japon tient à souligner combien son pays apprécie l'aide qu'il a reçue du Fonds monétaire international, notamment en 1952 et en 1957, et qui, jointe à l'application d'une saine politique monétaire sur le plan national, lui a permis de surmonter les difficultés très graves qu'il éprouvait à l'époque. Depuis, son économie n'a cessé de se développer régulièrement et sans inflation. Les craintes engendrées à la fin de 1958 par une surexpansion économique ne se sont pas matérialisées et la situation monétaire actuelle est remarquablement saine et stable.

42. M. PHILLIPS (Etats-Unis d'Amérique) félicite le Directeur général du Fonds de son remarquable exposé de la situation monétaire internationale. A son avis, la période considérée a peut-être été la plus encourageante depuis la création du Fonds.

43. C'est ainsi que, par suite de la décision de 14 pays européens d'instituer la convertibilité de leurs monnaies pour les non-résidents, la plus grande partie des échanges internationaux est désormais financée en des monnaies généralement convertibles à des taux de change officiels. C'est pourquoi le Conseil d'administration du Fonds, tout en reconnaissant l'existence de certaines situations spéciales, a déclaré à juste titre le 23 octobre 1959 que les Etats membres dont une grande partie des recettes courantes consiste en monnaies convertibles à l'extérieur ne peuvent plus invoquer la situation de leur balance des paiements pour justifier des discriminations. Comme l'a fait observer M. Jacobsson, ces mesures de convertibilité ont été suivies de progrès remarquables vers la suppression des mesures discriminatoires qui entravent l'expansion équilibrée du commerce mondial.

44. Les quotes-parts des Etats membres ont été augmentées de 50 pour 100, mais l'accroissement a été plus fort pour les pays dont la quote-part était faible, et qui pourront ainsi faire des prélèvements plus importants, et pour certains Etats industriels dont les devises sont très demandées. Toutes ces mesures contribueront grandement à la stabilité et au développement des échanges et des paiements internationaux. Les rachats effectués par les Etats membres dans leur monnaie ont atteint un niveau record au cours des 12 mois terminés le 30 avril 1959 et ont été très supérieurs aux prélèvements. Cela traduit une amélioration générale de la situation; d'autre part, les ressources remboursées sont ainsi mises à la disposition du Fonds pour aider ses membres à résoudre leurs difficultés temporaires. Les consultations organisées chaque année en vertu de l'article XIV de l'Accord relatif au Fonds fournissent une occasion exceptionnelle d'examiner les problèmes des Etats membres. Il est bon également que les Etats membres continuent de faire appel, en matière financière et économique, aux services toujours prompts et impartiaux des experts du Fonds.

45. M. Jacobsson ayant souligné le rôle essentiel que le Fonds peut jouer à l'égard des pays sous-développés, on peut compter que le Fonds étudie les possibilités d'activer la fourniture d'assistance technique, dans les domaines qui relèvent de sa compétence, aux Etats d'Afrique et d'ailleurs qui viennent d'acquiescer leur indépendance. Le progrès de ces Etats est une question

qui intéresse particulièrement le Conseil à la session en cours.

46. M. KAUFMANN (Pays-Bas) souligne combien le monde a changé depuis 1947, année où la première tentative du Royaume-Uni vers la convertibilité avait échoué. Il n'est plus exact aujourd'hui d'opposer les monnaies fortes comme le dollar aux monnaies faibles de l'Europe occidentale. Depuis l'instauration de la convertibilité extérieure totale dans les pays d'Europe occidentale, les devises que les pays tiers obtiennent par leurs exportations en Europe occidentale ne sont pas moins utilisables que celles que leur procurent leurs exportations dans la zone dollar. De même, les importations se trouvent normalisées. A nouveau, c'est principalement en fonction des prix et des conditions de livraison que les pays décideront où ils vendront et achèteront. C'est là une évolution saine dont il faudra tenir compte lorsque l'on évaluera les répercussions de l'ensemble de ces décisions sur la balance des

paiements des Etats-Unis et de l'Europe occidentale. Il serait regrettable que la liberté retrouvée sur le marché des changes soit restreinte par de nouvelles mesures protectionnistes. Les pays qui ont maintenant des monnaies convertibles devraient éliminer dans toute la mesure possible les derniers vestiges des mesures discriminatoires à l'égard de la zone dollar. Pour leur part, les Pays-Bas ont aboli dans la pratique toutes les discriminations sur les transactions courantes avec la zone dollar.

47. Le représentant des Pays-Bas a écouté avec le plus grand intérêt les précisions données par le Directeur général du Fonds sur la manière dont ce dernier vient en aide aux pays sous-développés. Il est certain qu'un apport de devises étrangères venant s'ajouter aux avoirs d'un pays en voie de développement ne peut que favoriser son expansion.

La séance est levée à 13 heures.